



— GROUPE —  
**NOBLE AGE**  
*Votre confiance nous engage*

Résidences médicalisées et établissements de santé

## Communiqué de presse

Nantes, le 16 mai 2012

### AVENANT AU CONTRAT DE LIQUIDITE

La société Le Noble Age a décidé d'effectuer un apport complémentaire de 20 000 (Vingt mille) Euros, portant de 180 000 à 200 000 Euros, les moyens affectés au contrat de liquidité LE Noble Age signé le 3 juillet 2006 avec Oddo Corporate Finance.